

Le «onze de base» d'Agoria pour la Coupe du monde en Russie est connu

Onze entreprises belges fourniront des produits et services à la Coupe du monde en Russie. Une belle vitrine pour la plupart d'entre elles.

LE 11 DES ENTREPRISES BELGES QUI PARTENT AU MONDIAL



LE RÉSUMÉ JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Technologies vidéo, terrains hybrides, sprays pour arbitres... onze sociétés belges seront présentes au Mondial en Russie.

C'est notamment le résultat du travail du Sports & Entertainment Technology Club d'Agoria.

Un outil de lobbying unique au monde.

Après le sélectionneur fédéral, Roberto Martinez, qui a livré lundi la liste des 23 Diables Rouges pour la Coupe du monde de football qui démarre le 14 juin en Russie, la fédération des entreprises technologiques Agoria a communiqué à son tour la liste des sociétés belges qui fourniront produits et services aux organisateurs de l'événement. Elles étaient douze lors de la précédente édition au Brésil en 2014, douze également lors de l'Euro en France en 2016. Cette fois elles sont onze, soit autant que dans une équipe de foot. Tout un symbole (lire l'infographie ci-contre). Ces onze sociétés font partie du Sports & Entertainment Technology Club (SETC), structure lancée par Agoria et le Comité olympique belge pour amener les entreprises belges à prêter pour les organisateurs des grands événements (Coupe du monde et Euro de football, Jeux Olympiques, etc.), sources d'importants débouchés. Une septantaine d'entreprises constituent ce club.

Habitues et novices

Parmi ces onze sociétés figurent quelques habituées de ces grand-messes, comme les liégeoises EVS et WNM, NEP (ex-Outside Broadcast), Grass Master ou Wollux. «Nous fournissons nos systèmes d'aide à la production télé à la société HBS, qui capte les images pour la Fifa, et nous louons des serveurs à des chaînes de télévision», indique Geoffroy d'Oultremont, directeur de la communication d'EVS: au total nous enverrons entre 10 et 20 personnes sur place.

Sa voisine de WNM, spécialisée dans les solutions d'interphonie sans fil reliant les opérateurs techniques dans les douze stades, en est déjà à son troisième Mondial. Elle enverra une douzaine d'ingénieurs du son (un par stade) et six autres chargés de délivrer le signal international aux chaînes de télé: «Cela représente une belle carte de visite qui nous permet de vendre d'autres services, notamment dans le secteur de l'événementiel d'entreprise», indique Maxime Van Gorp, directeur des ventes et du marketing de cette PME qui emploie une dizaine de personnes.

Mais il y en a aussi de nouvelles, comme la société de traduction Telelingua, qui n'avait jamais travaillé pour les organisateurs de la Coupe du monde. La société, ucleoise, qui emploie 200 personnes et réalise 30 millions de chiffre d'affaires, traduira des communiqués et sites web en quinze langues pour les sponsors de l'événement

ainsi que pour des équipementiers et fournisseurs, comme le Belge GrassMaster. «Le sport représente un tiers de nos revenus, souligne Luc Van Haute, vice-président en charge du business development; nous avons déjà travaillé pour les Jeux Olympiques mais pas encore pour la Coupe du monde, il est clair que faire partie du SETC nous a ouvert des portes en Russie.»

Étrangement, par contre, certains grands groupes belges, bien qu'implantés en Russie, n'ont pas décroché la timbale. On songe à Barco et ses écrans géants. «Il semble que les organisateurs aient opté pour des écrans chinois moins chers et de moins bonne qualité», indique Diego Algaba, directeur du Sports & Entertainment Technology Club.

Si, au Brésil, les entreprises avaient décroché pour cent millions d'euros de contrats, difficile de savoir ce qu'il en sera cette année. La Fifa est devenue très pointilleuse sur la question. Le chiffre d'affaires engrangé par EVS autour de l'événement devrait tourner entre 6 et 7 millions d'euros, en ligne avec ce qu'elle avait réalisé au Brésil. Chez WNM, les revenus escomptés devraient représenter

un tiers du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise. Hors EVS, Agoria estime que le business engrangé par les sociétés belges s'élèvera à 15 à 20 millions d'euros.

Processus de longue haleine

Au total, c'est donc bien moins qu'au Brésil. Diego Algaba estime néanmoins qu'avoir pu réunir onze entreprises est une belle réussite, «car c'est un marché difficile et lointain, où il est nécessaire d'avoir des contacts sur place, un réseau, des références. En outre, la situation géopolitique ne facilite pas les choses, ce qui peut freiner certaines entreprises.»

Pour y arriver, Agoria a travaillé selon un canevas traditionnel. «Nous avons contacté le comité organisateur pour nous présenter, puis nous avons été sur place, il y a quatre ans, à Moscou et à Saint-Petersbourg, avec le soutien des agences à l'exportation et le support du Fédéral, détaille le directeur du SETC. Un an après, nous avons invité à Bruxelles des représentants du comité organisateur. Puis, les sociétés ont fait elles-mêmes les démarches. Enfin, l'an dernier, nous sommes retournés sur place pour visiter les stades, voir l'évolution des travaux et organiser

«Avoir onze entreprises belges à la Coupe du monde est une belle performance.»

DIEGO ALGABA
DIRECTEUR
DU SPORTS &
ENTERTAINMENT
TECHNOLOGY CLUB

des B-to-B entre les membres du club et les organisateurs. Cela a permis de conclure encore des derniers contrats comme pour GrassMaster.»

Pour Diego Algaba, le fait que le Sports & Entertainment Technology Club ait été initié par Jacques Rogge, ex-président du Comité international olympique, est une fameuse carte de visite: «Ce club reste assez unique dans le monde, assure-t-il; les Anglais et les Néerlandais essaient de nous imiter mais nous avons été les premiers à travailler de la sorte, collégiale-ment.»

Jeux Olympiques d'été de Tokyo en 2020, Euro de foot la même année, Coupe du monde au Qatar en 2022: l'avenir s'annonce prometteur. Les chiffres devraient grimper, ne serait-ce que parce que le seul Besix construit ou rénove deux stades au Qatar. Le Sports & Entertainment Technology Club envisage dès lors de créer un centre technologique «en miniature» au centre d'entraînement des Diables Rouges à Tubize. Car faute de grand stade moderne en Belgique, Agoria a besoin d'une vitrine pour mieux faire connaître le savoir-faire de ses membres.

DÉRADICALISATION

La Flandre fait appel aux services d'imams

La Flandre a décidé de faire appel à des imams pour amener à de meilleurs sentiments les prisonniers radicalisés pouvant bénéficier d'une libération conditionnelle, selon Knack. Sur les conseils de deux conseillers flamands en déradicalisation, le ministre flamand du Bien-être Jo Vandeurzen (CD & V) vient de décider de lancer un projet spécifique destiné aux détenus en liberté conditionnelle. Doté d'un montant de 174.000 euros par an, ce projet sera coordonné par deux imams connus en Flandre, à savoir Saïd Aberkan, conseiller principal sur les questions d'islam auprès des prisons flamandes, et Khalid Benhaddou, président de la plateforme des imams flamands (PVI).

MUSÉE

Kanal a accueilli 60.000 visiteurs en un mois

Kanal, le projet de musée d'art contemporain à Bruxelles, a accueilli 60.000 visiteurs depuis son inauguration il y a un mois dans l'ancien garage Citroën situé près du canal, sur la Place de l'Yser. L'édifice avait accueilli 21.716 visiteurs lors de son week-end d'ouverture, les 5 et 6 mai, au lendemain de l'inauguration d'une exposition temporaire donnant le véritable coup d'envoi artistique au projet. La moitié des visiteurs de ce premier mois ont acquitté un droit d'entrée de 5 euros. Les autres ont visité les expositions gratuites, pris part à des activités mises en place par des partenaires de Kanal ou sont simplement venus découvrir l'endroit.

Argenx intègre le Bel 20 à partir du 18 juin

Le Bel 20 sera de nouveau au complet à partir du 18 juin prochain. Argenx rejoindra l'indice belge, a annoncé Euronext ce mardi au terme d'une réunion de son comité des indices.

Le Bel 20 comptera à nouveau vingt actions à partir du 18 juin. Et c'est Argenx qui viendra s'ajouter à la liste qui était provisoirement réduite à dix-neuf unités depuis la sortie d'Ablynx après la clôture boursière du 14 mai.

Pour rappel, depuis le succès de l'offre d'acquisition lancée par Sanofi sur Ablynx, celle-ci fait l'objet d'une offre de reprise obligatoire qui durera jusqu'au 12 juin, procédure au terme de laquelle le titre sera radié de la cote. Ablynx avait donc logiquement disparu du Bel 20 puisque son acquisition par Sanofi ne laissait pas suffisamment d'actions négociables en Bourse pour remplir les critères d'inclusion dans l'indice.

Pour succéder à Ablynx au sein du Bel 20, c'est donc une autre biotech qui fera ses premiers pas dans l'indice belge. Argenx intègrera le Bel 20 à partir du lundi 18 juin prochain, a annoncé Euronext dans un commu-

niqué publié ce mardi après la clôture.

Le comité des indices d'Euronext Bruxelles s'est réuni ce mardi pour déterminer quelle action était susceptible de devenir la vingtième composante du Bel 20. Pour pouvoir prétendre à une place dans l'indice belge, les actions cotées en Bourse de Bruxelles doivent remplir deux critères principaux.

Le premier concerne la valeur du «capital flottant», c'est-à-dire les actions d'une société qui sont échangées en Bourse à tout moment. Elles doivent avoir une valeur totale équivalente à au moins 300.000 fois le niveau de clôture de l'indice de référence en date du 25 mai (soit 1,157 milliard d'euros). C'est en effet sur la base des cours de clôture de ce jour-là que la révision trimestrielle de l'indice a été effectuée.

Quant au second critère de sélection, il s'agit de la vitesse, soit le nombre d'actions réellement échangées en Bourse ces douze derniers mois par rapport au nombre d'actions potentiellement échangeables. Il faut atteindre un minimum 35%.

Avec plus de 1,6 milliard d'euros de capital flottant au 25 mai dernier, Argenx figurait

Entrée en Bourse en 2014 à 8,50 euros, l'action Argenx se traite aujourd'hui à 82 euros.